



***HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET  
L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE (OLP)***

**Mémoire de géopolitique  
du capitaine de corvette Antoine GOULLEY  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du conflit israélo-palestinien »**

**Directeur : Sénateur Xavier de VILLEPIN**

**Mars 2006**

**FICHE DOCUMENTAIRE**

1. Histoire des relations entre la France et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)
2. 2006\_memoire\_geop\_histoire France OLP\_Goulley
3. Capitaine de corvette, marine nationale, GOULLEY Antoine, France
4. 22 mars 2006
5. Division B – groupe B4
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis 1964 et la création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la France entretient une relation très particulière avec le pouvoir palestinien, marquée par un soutien sans faille mais aussi par une grande exigence compte tenu du lien historique de la France avec l'Etat d'Israël. Dans ce combat difficile, depuis Charles de Gaulle jusqu'à Jacques Chirac, la France a toujours veillé à dire toute la vérité à Israël tout en ayant la volonté de défendre l'intégrité palestinienne.
8. France, OLP, Palestine, Israël, Proche-Orient.

**Histoire des relations entre la France  
et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)**

**SOMMAIRE**

**PREMIERE PARTIE : LA FRANCE ET LA NAISSANCE DE L'OLP**

De la Révolution française à la conférence de San Remo

De la crise de Suez au Conseil européen de Venise

L'OLP du Caire à l'ONU

**DEUXIEME PARTIE : LA FRANCE ET LE SAUVETAGE DE L'OLP (1980-1989)**

Mitterrand entre Israël et Palestine

La France dans le conflit libanais

La reconnaissance officielle de l'OLP par la France

**TROISIEME PARTIE : LA FRANCE IMPUISSANTE (1989-2006)**

De la guerre du Golfe aux accords d'Oslo

De l'euphorie à l'embrassement

L'impuissance de la diplomatie française

## **INTRODUCTION**

Depuis 1964 et la création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la France entretient une relation très particulière avec le pouvoir palestinien, marquée par un soutien sans faille mais aussi par une grande exigence compte tenu du lien historique de la France avec l'Etat d'Israël. Dans ce combat difficile, depuis Charles de Gaulle jusqu'à Jacques Chirac, la France a toujours veillé à dire toute la vérité à Israël tout en ayant la volonté de défendre l'intégrité palestinienne.

Le mémoire s'attachera, tout d'abord, à rappeler les intérêts français au Proche-Orient depuis l'expédition de Bonaparte en Egypte et à analyser la continuité de la position française, de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing, qui consistera à toujours intégrer le problème palestinien dans le règlement global du conflit israélo-arabe, alors que la guerre des Six Jours de 1967 permettra paradoxalement aux Palestiniens, grâce à la défaite des pays arabes, de pouvoir revendiquer un nouveau territoire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Nous nous attacherons ensuite à étudier l'action diplomatique de François Mitterrand depuis son élection à la présidence française en 1981 jusqu'à la visite officielle de Yasser Arafat à Paris en 1989. La légitimité acquise par François Mitterrand vis-à-vis de l'Etat hébreu lui permettra d'influer sur les événements du Proche-Orient en sauvant Yasser Arafat d'une mort certaine à Beyrouth en 1982 et en favorisant ensuite la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP.

Enfin, nous montrerons que, malgré des succès diplomatiques épisodiques, la France va perdre progressivement de l'influence au Proche-Orient en raison du soutien de Yasser Arafat à l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes et de la radicalisation du conflit dans les territoires palestiniens à compter de la deuxième *Intifada* en 2000.

## **PREMIERE PARTIE : LA FRANCE ET LA NAISSANCE DE L'OLP**

### **1.1.- DE LA REVOLUTION FRANCAISE A LA CONFERENCE DE SAN REMO**

L'histoire de la France au Proche-Orient, de la Révolution française à la première guerre mondiale, est marquée par les grands événements que sont l'expédition de Bonaparte en 1798, le percement de l'isthme de Suez par la compagnie de Ferdinand de Lesseps de 1859 à 1869 et l'accord Sykes-Picot en 1916, qui ratifie le partage du Proche-Orient entre la France et la Grande-Bretagne.

La guerre de 1914-1918 marque le début du déclin de la France dans la région, qui doit consacrer tous ses efforts à la guerre contre l'Allemagne. La conférence de San Remo en 1920 scellera l'abandon de la Palestine aux Britanniques et la rupture de la France avec le monde arabe.

#### **1.1.1.- L'origine du colonialisme français au Proche-Orient**

Les débuts de l'expansionnisme colonial français remonte à l'expédition de Bonaparte en Egypte, neuf années à peine après le déclenchement de la Révolution française. Il apparaît donc que l'identité politique moderne de la France inclut à la fois les principes de la Déclaration des droits de l'homme et la volonté d'exporter l'universalisme républicain au-delà de nos frontières, grâce au colonialisme.

Plus d'un siècle plus tard, la France affiche toujours un intérêt marqué pour le Proche-Orient. L'Egypte lui ayant politiquement échappé, même si d'importants intérêts français avaient participé au creusement de l'isthme de Suez, la Syrie devient le principal centre d'intérêt de l'Etat français. La prédominance économique et culturelle française sur la Syrie avait été confirmée par le congrès de Berlin en 1878. Mais à partir de 1912, les Britanniques commencent à contester la position française et s'emploient à renforcer leur influence dans une zone où les faiblesses de l'Empire ottoman autorisent la présence des puissances européennes. En juin 1913, le groupe de parlementaires qui constitue l'ossature du parti colonial reçoit, à Paris, le congrès arabe en présence d'autonomistes syriens exilés. L'autonomie encouragée par la France s'articule autour d'une revendication principale : la

reconnaissance pour les Arabes ottomans de leurs droits politiques dans l'Empire, et de son corollaire, la reconnaissance de la langue arabe. La France affermit ainsi ses positions en Syrie et cherche à obtenir le démantèlement de l'Empire ottoman. L'objectif était d'autant plus important qu'elle avait été très affaiblie à Jérusalem. En effet, le protectorat catholique, dont elle se réclamait sur les Lieux saints, avait été remis en cause par le Vatican qui reprochait à la III<sup>ème</sup> République sa loi de séparation de l'église et de l'Etat.

### **1.1.2.- L'accord Sykes-Picot**

En mai 1916, l'accord Sykes-Picot ratifie le partage du Proche-Orient entre la France et la Grande-Bretagne à la suite de la défaite de l'Empire ottoman, en guerre aux côtés de l'Allemagne. La carte dessinée par cet accord partage la région en quatre entités. Dans une zone A, qui forme approximativement un triangle entre Mossoul à l'Est, Damas à l'Ouest et Alep au Nord, la France dispose d'un « droit de priorité sur les entreprises et les emprunts locaux », et elle seule pourra fournir « des conseillers ou des fonctionnaires étrangers à la demande de l'Etat arabe ou de la confédération d'Etats arabes ». Les mêmes droits sont conférés à la Grande-Bretagne dans une zone B qui s'étend de la frontière égyptienne, à l'Ouest, à la région de Kirkouk, à l'Est, c'est-à-dire le nord de l'actuel Irak, et s'étend au Sud dans la péninsule Arabique. Dans ces deux vastes zones, les deux puissances occidentales installent des Etats arabes bienveillants pour leurs propres intérêts économiques et commerciaux. En vertu du même accord, la France et la Grande-Bretagne mettent directement en place des administrations sous leur contrôle dans deux zones dites bleue et rouge. La première, sous administration française, correspond à l'actuel Liban et au nord de la Syrie. La seconde, sous tutelle directe de la Grande-Bretagne, s'étend du nord de Bagdad à une bande côtière longeant le golfe Persique. Il apparaît que, au terme de cet accord, la Palestine jouit d'un statut particulier « internationalisé ». En dépit de plusieurs tentatives, la France n'a pu obtenir que la Syrie englobe la Palestine, également nommée par la France « Syrie du Sud ».

### **1.1.3.- La conférence de San Remo**

Malheureusement pour la France, la partie de l'accord Sykes-Picot qui concerne la Palestine ne s'appliquera jamais. Les Britanniques prétexteront une instabilité locale pour maintenir une occupation militaire et différer le transfert du pouvoir vers une administration civile internationalisée. A Paris, l'entrée en fonction de Georges

Clemenceau, connu pour son hostilité au colonialisme, va servir les desseins britanniques au Levant. A l'automne 1917, peu après l'échec de la bataille du Chemin des Dames, le nouveau président du Conseil préfère concentrer ses troupes dans la guerre contre l'Allemagne. Il confie son intention de renoncer à toute ambition dans la région au chef du gouvernement britannique Lloyd George. Néanmoins, cette volonté politique se heurte aux diplomates du Quai d'Orsay qui continuent de demander l'application de l'accord Sykes-Picot en Palestine. Finalement, l'état-major britannique impose à la France la libération de Jérusalem par le général Allenby, commandant en chef de l'armée britannique, qui entre le premier à Jérusalem et fait lire une proclamation de la loi martiale : la ville et ses environs resteront sous administration militaire tant que la situation l'exigera. Le provisoire deviendra définitif et l'alibi de la force primera sur le droit, d'autant que Georges Clemenceau a tacitement laissé les Britanniques agir. L'ère du mandat britannique sur la Palestine sera officiellement consacrée par la conférence de San Remo en avril 1920, qui scelle la rupture de la France avec le monde arabe.

Pour la France, l'abandon de la Palestine marque la première étape du déclin colonial alors que pour les Etats arabes, la conférence de San Remo constitue la première trahison des puissances occidentales qui ont substitué à l'indépendance promise un contraignant mandat.

## **1.2.- DE LA CRISE DE SUEZ AU CONSEIL EUROPEEN DE VENISE**

Entre la crise de Suez de 1956, qui signe la fin de la domination franco-britannique au Proche-Orient, et le Conseil de Venise de 1980, qui marque l'acceptation par la CEE de la position française sur la Palestine, la situation au Proche-Orient est marquée par l'émergence progressive d'une existence politique du peuple palestinien. La rupture est provoquée par la guerre des Six Jours de 1967 qui permet paradoxalement aux Palestiniens, grâce à la défaite des pays arabes, de pouvoir revendiquer un nouveau territoire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. La France, sous les présidences de Charles de Gaulle et de ses deux successeurs, veillera à toujours intégrer le problème palestinien dans le règlement global du conflit israélo-arabe.

### **1.2.1.- De la crise de Suez à la guerre des Six Jours**

Entre la crise de Suez en 1956 et la guerre des Six Jours en 1967, la France a été marquée par de profonds changements. Durant cette période, Charles de Gaulle a fondé la V<sup>ème</sup> République et a achevé la décolonisation française de l'Afrique Noire et du Maghreb. La fin de la guerre d'Algérie a permis à la diplomatie française de renouer une étroite collaboration avec les grandes capitales arabes. Dès le 3 avril 1962, le Conseil de la Ligue arabe émet le vœu que la France ouvre « avec l'Algérie comme avec le reste du monde arabe des relations équitables et fructueuses ». Un an plus tard, le 4 avril 1963, la France et l'Égypte reprennent des relations diplomatiques, interrompues depuis la crise de Suez. Le 10 septembre 1963, recevant à l'Élysée le roi Hussein de Jordanie, de Gaulle souligne « la tendance réciproque de la France et du monde arabe à renouer entre eux des rapports particulièrement étroits, [...] qui répondent probablement à la nature des choses et des hommes de part et d'autre ». Ce rééquilibrage s'inscrit dans une perspective plus large de la stratégie gaullienne qui conduit la France à adopter une attitude critique à l'égard des États-Unis, à pratiquer une ouverture en direction de l'URSS et à reconnaître la Chine populaire. Mais le rapprochement avec les pays arabes ne se traduit pas par un refroidissement des relations franco-israéliennes. Paris se montre même favorable à la reconduction de plusieurs accords commerciaux entre l'État hébreu et la CEE. Dans le domaine militaire, la France non seulement honore les engagements pris sous la IV<sup>ème</sup> République et livre des avions Mirage III, mais signe avec Israël de nouvelles commandes. L'action des Mirage français se révélera d'ailleurs déterminante durant la guerre des Six Jours.

Si la guerre d'Algérie a libéré la diplomatie française, elle a aussi transformé en profondeur la société. Alors qu'on compte 350000 Algériens en France en 1962, ils seront 800000, vingt ans plus tard. Mais le bouleversement démographique résulte aussi, et de façon plus brutale encore, de l'arrivée en métropole de 650000 Pieds-noirs en moins de six mois, auxquels il faut ajouter 48000 Harkis. Au cours de l'été 1962, ce sont 120000 Juifs d'Algérie qui rejoignent la métropole. Des communautés de Sépharades originaires d'Afrique du Nord s'installent dans les grandes agglomérations, dans certaines villes de la banlieue parisienne, mais aussi sur le littoral méditerranéen. Cette double immigration, juive et musulmane, va introduire dans la société française des populations qui ont été profondément marquées par la guerre d'Algérie et qui vont peser sur la position française vis-à-vis du conflit au Proche-Orient.

### 1.2.2.- La France et la guerre des Six Jours

La situation politique se dégrade au cours de l'automne 1966, lorsque Israël accuse la Syrie d'armer les *fedayins* palestiniens et la menace de lourdes représailles. Au printemps 1967, l'armée de l'air israélienne détruit quatre avions de combat syriens, à proximité de Damas. Nasser réplique en décrétant, le 15 mai 1967, la mobilisation de l'armée égyptienne, et en demandant au secrétaire général de l'ONU de retirer les Casques bleus qui stationnaient dans le Sinaï depuis 1956. Le 22 mai, il décide d'organiser le blocus du golfe d'Aqaba. Pour beaucoup d'observateurs, il ne s'agissait là que de procéder à un mouvement d'escalade contrôlé qui lui permettrait d'assumer ses responsabilités de leader du monde arabe. A l'appui de cette thèse, la proposition faite par Nasser à U Thant, le secrétaire général de l'ONU, d'installer des Casques bleus non plus seulement du côté égyptien, mais de part et d'autre de la frontière. Cette offre est immédiatement rejetée par Israël, mais elle tend à montrer que le Raïs n'était pas déterminé à aller à l'affrontement<sup>1</sup>. De son côté, la France mène, sans succès, plusieurs médiations. De Gaulle veut afficher une stricte neutralité qui tranche avec la tradition pro-israélienne de la IV<sup>ème</sup> République et qui marque une différence avec le camp des nations occidentales. Au sortir du Conseil de ministres du 2 juin, le porte-parole du gouvernement lit le communiqué qui précise la position française : « La France n'est engagée à aucun titre ni sur aucun sujet avec aucun des Etats en cause. [...] En conséquence, l'Etat qui, le premier, emploierait les armes n'aurait ni son approbation ni, à plus forte raison, son appui ». Au même moment, de Gaulle décide un embargo sur toutes les armes françaises destinées au Proche-Orient, qui ne sera que très partiellement respecté. Du 5 au 10 juin 1967, les armées égyptienne, jordanienne et syrienne sont mises en déroute par l'armée israélienne, qui contrôle désormais l'ensemble du territoire historique de la Palestine. La Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est deviennent les « territoires occupés ». Le plateau syrien du Golan et le désert du Sinaï, situé en territoire égyptien, sont également conquis.

Paradoxalement, l'occupation des territoires de Cisjordanie, de Gaza et de la partie est de Jérusalem, ouvre la voie à une solution du conflit en Palestine. Ainsi, l'adoption, le 22 novembre 1967, de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui affirme le « caractère inadmissible de l'acquisition de territoires par la guerre » et enjoint à Israël

---

<sup>1</sup> Thèse soutenue par Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey, *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, tome 2.

de se retirer « des territoire occupés lors du récent conflit » fonde en droit international une nouvelle revendication territoriale palestinienne qui ne serait plus incompatible avec l'existence d'Israël<sup>2</sup>. L'autre conséquence essentielle de la guerre des Six Jours est le désengagement unilatéral de la Jordanie en 1988, qui renonce *de facto* à toute reconquête de la Cisjordanie. Si elle a transformé la carte du conflit, cette guerre a également changé la position des Palestiniens car la défaite des Etats arabes les a conduit à choisir la voie de l'autonomie politique et à s'émanciper des tutelles étatiques. A partir de juin 1967, le conflit cesse d'être israélo-arabe pour devenir véritablement israélo-palestinien tandis que le mouvement national palestinien fait irruption dans le paysage politique international. Dix jours après la fin des hostilités, de Gaulle définit ce qui sera durablement la doctrine française, avant d'être, quelque mois plus tard, la position du Conseil de sécurité de l'ONU : « La France ne tient pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain de l'action militaire ».

### **1.2.3.- De Gaulle et la controverse sur le peuple juif**

Six mois après la guerre des Six Jours, la controverse naît de quelques mots prononcés par le général de Gaulle dans sa fameuse conférence de presse du 27 novembre 1967. Le général se livre à un long développement historique sur le conflit et sur l'histoire du peuple juif : « Certains mêmes redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois qu'ils seraient rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles : l'an prochain à Jérusalem ». Mais de Gaulle accompagne ces mots d'un éloge vibrant des Juifs : « Un capital considérable d'intérêt et même de sympathie s'était accumulé en leur faveur, surtout, il faut bien le dire, dans la chrétienté ; un capital qui était issu de l'immense pouvoir du Testament, nourri par toute les sources d'une magnifique liturgie, entretenu par la commisération qu'inspirait leur antique malheur et que poétisait, chez nous, la légende du Juif errant, accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subi pendant la Seconde Guerre mondiale et grossi, depuis qu'ils avaient retrouvé une patrie, par leurs travaux constructifs et le courage de leur soldat<sup>3</sup> ». Il y a, à

---

<sup>2</sup> Israël a toujours tenté d'opposer le texte anglais (« from territories occupied in the recent conflict ») à la traduction française. Dans la version anglaise, l'absence d'article défini devant « territories » laisserait entendre que l'exigence de retrait ne porte pas sur tous les territoires occupés. Néanmoins, le texte affirme en préalable le « caractère inadmissible » de l'acquisition de territoires par la guerre, ce qui valide la traduction française.

<sup>3</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, tome 5, Plon, Paris, 1970.

l'évidence, plus d'hommage que de critique, qui est elle-même avant tout politique puisque de Gaulle condamne l'expansionnisme israélien, affirmant que les « souhaits émouvants » se sont transformés en « ambition conquérante ». Il y ajoute néanmoins la phrase provocatrice « un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » qui montre sans doute l'irritation éprouvée par le général à la suite des manifestations pro-israéliennes de l'année 1967. De Gaulle marque ainsi une rupture avec la politique de la IV<sup>ème</sup> République favorable à l'Etat hébreu et il annonce la position future de la France. Il s'agit de s'appuyer sur les résolutions 194 et 242, adoptées par l'Assemblée générale de l'ONU respectivement le 11 décembre 1948 et le 22 novembre 1967. Certes, aucun de ces deux textes n'évoquent explicitement l'Etat palestinien mais ils en créent les conditions. Le second fait obligation à Israël de se retirer des « territoires occupés ». Le premier, dans son article 11, « décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins et que des indemnités doivent [leur] être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ».

Au lendemain de la guerre des Six Jours, une représentation nouvelle du conflit se dessine ainsi en France. La victoire éclair d'Israël ne lui permet plus d'arguer de sa fragilité et l'argument du petit Etat enserré dans un monde arabe hostile a brusquement perdu de son efficacité. Le statut de victime va peu à peu se déplacer vers les Palestiniens, victimes oubliées de l'Histoire. Ainsi, le sionisme anticolonialiste, qui résiste à l'impérialisme britannique, va devoir laisser la place, dans l'opinion publique française, au sionisme colonial, qui occupe les territoires palestiniens.

#### **1.2.4.- La diplomatie française de Pompidou et Giscard d'Estaing**

Face à la question palestinienne, les deux successeurs du général de Gaulle, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, vont toujours mettre l'accent sur un règlement global du conflit israélo-arabe comprenant une solution du problème palestinien. C'est la raison des réticences de Valéry Giscard d'Estaing devant les différents plans américains visant à limiter l'interprétation de la résolution 242 de l'ONU, qui prévoit un retrait total d'Israël des territoires conquis militairement. Au moment où éclate la guerre de Kippour en octobre 1973, Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères, est très critiqué par les milieux pro-israéliens en justifiant en ces termes l'offensive égypto-syrienne :

« Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? ».

Après la défaite des pays arabes de 1973, l’Egypte et la Jordanie choisissent la voix d’une paix séparée avec Israël qui ne tient pas compte de la situation des Palestiniens et le 19 novembre 1977, le président Anouar El-Sadate est reçu triomphalement à Jérusalem. Le 23 novembre, devant la commission des Affaires étrangères de l’Assemblée nationale, Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères, fait valoir qu’il convient « de distinguer l’émotion, légitimement suscitée dans l’opinion par l’acte historique du président Sadate, et la position des gouvernements qui sont tenus de considérer l’ensemble des éléments conditionnant le règlement du conflit au Moyen-Orient ». Pour mieux manifester ses réserves, la France s’oppose même à un communiqué de la CEE se réjouissant de l’événement. En 1979, au terme du processus de Camp David, Anouar El-Sadate et Menahem Begin signent un traité de paix parrainé par les Etats-Unis de Jimmy Carter. La paix devient possible pour la première puissance arabe alors que le problème palestinien n’est pas réglé. La question palestinienne est enterrée par un accord cadre prévoyant une période transitoire de cinq ans durant laquelle des négociations doivent avoir lieu pour déterminer le statut de la Cisjordanie et de Gaza. Mais pour Begin, la question ne se pose pas : « Nous avons ramené la paix, jamais il n’y aura d’autre armée que la notre en Cisjordanie ».

La distance française vis-à-vis des accords de Camp David avait été très bien accueillie dans le monde arabe, globalement hostile à la démarche de Sadate. D’autant que, après la signature de l’accord, la France se fit plus explicite encore en rappelant, à l’issue du Conseil des ministres du 29 mars 1979, le « droit du peuple palestinien à une patrie ». Un an plus tard, au cours d’une visite officielle de Valéry Giscard d’Estaing en Jordanie, un palier supplémentaire est franchi quand un porte-parole du président français fait savoir que l’OLP est, du point de vue de la France, un « interlocuteur qualifié » dans une nouvelle négociation. L’année suivante, alors que les différentes tentatives de la France pour faire partager son point de vue à ses partenaires européens sont restées vaines, la France va obtenir une avancée diplomatique. Ainsi, le Conseil européen de Venise adopte en juin 1980 une déclaration commune demandant que l’OLP soit associée à toute négociation, et rappelant la « nécessité pour Israël de mettre fin à l’occupation territoriale qu’il maintient depuis 1967 ». La position française devient ainsi la doctrine officielle des neuf pays membres de la CEE.

Ainsi, tandis que la France a tenté d'imposer les Palestiniens dans le concert international, l'Égypte les a délibérément sacrifiés à ses intérêts particuliers. Plus généralement, l'attitude ambiguë des pays arabes dans le soutien au peuple palestinien va permettre l'émergence d'une OLP affranchie de leur tutelle.

### **1.3.- L'OLP DU CAIRE A L'ONU**

En 10 ans, entre sa naissance en 1964 et le discours de Yasser Arafat à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, l'OLP a accompli une transformation remarquable et s'est dotée d'un chef charismatique. A partir de 1969, elle va nouer des relations diplomatiques secrètes avec l'Etat français jusqu'à une rencontre officielle en 1974 de Yasser Arafat avec le ministre des Affaires étrangères qui annoncera les tentatives françaises pour favoriser l'existence d'un dialogue israélo-palestinien.

#### **1.3.1- L'OLP : naissance d'une identité palestinienne**

A la suite du projet d'Israël de détourner une partie des sources du Jourdain, les pays arabes décident de s'unir et instituent le sommet des chefs d'Etat arabes dont la première réunion se tient en Égypte sous la direction de Nasser, en janvier 1964. Ce dernier met en place un commandement arabe unifié pour contrer les initiatives israéliennes et annonce la création de l'OLP. L'existence de l'organisation devient effective lors d'une nouvelle réunion des pays arabes en mai 1964 à Jérusalem-Est. Ainsi, la première OLP créée en 1964 est une organisation soutenue par des régimes nationalistes arabes, dirigée par des notables et avec à sa tête le Palestinien Ahmad Choukeyri, qui a été au service de différents Etats arabes et représentant de l'Arabie saoudite à l'ONU.

Assez vite, les groupes armés Fatah, Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) vont investir l'OLP de l'intérieur. Puis, entre les deux Conseils nationaux palestiniens de 1968 et 1969, apparaît la deuxième OLP, avec à sa tête, à partir de février 1969, Yasser Arafat comme secrétaire général. L'OLP est ainsi une coalition de groupes armés qui vont trouver un équilibre fondé sur des rapports de force.

En août 1969, le premier représentant officieux du Fatha, Mahmoud Hamchari, arrive en France. Il réussit à établir un contact direct, quoique encore officieux, avec le Quai d'Orsay et il conduit les premières ébauches d'une diplomatie palestinienne en France. Le 8 décembre 1972, Hamchari est tué par l'explosion d'une bombe dans son appartement à Paris. Son implication dans la prise d'otage des Jeux olympiques de Munich justifiera cet assassinat ciblé par les services secrets israéliens. A partir du début de l'année 1974, Ezzedine Kalak, ancien président du GPUS (Union générale des étudiants palestiniens) devient le représentant officieux de l'OLP à Paris. Kalak, proche des communistes syriens, docteur en physique de l'université de Poitiers, mène une action diplomatique discrète et efficace qui aboutit à un entretien entre Yasser Arafat et François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, en janvier 1974 au Caire puis à la première rencontre de Yasser Arafat avec un membre d'un gouvernement occidental. Le 21 octobre 1974, à Beyrouth, chez l'ambassadeur de France au Liban, Arafat s'entretient avec le ministre des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues. Un an plus tard, en octobre 1975, la France permet officiellement l'ouverture d'un bureau de liaison et d'information de l'OLP à Paris. Ezzedine Kalak paiera de sa vie ses actions diplomatiques. Le 1<sup>er</sup> août 1978, il est assassiné par le groupe dissident d'Abou Nidal, mercenaire à la solde de plusieurs pays arabes. Ibrahim Souss succédera à Kalak et deviendra ensuite le représentant officiel de l'OLP à Paris.

### **1.3.2- Arafat à l'ONU**

Le discours de Yasser Arafat à l'ONU est une étape essentielle de l'évolution diplomatique de l'OLP. Il a été précédé, en juin 1974, par l'adoption par le Conseil national palestinien du Caire d'un programme politique qui prévoit pour la première fois la création d'une « Autorité nationale indépendante » sur une partie seulement de la Palestine mandataire. Au Sommet de Rabat, en septembre 1974, les chefs d'Etat arabes ont officiellement reconnu l'OLP, déchargeant la Jordanie de toute souveraineté éventuelle et future sur les territoires occupés par Israël en Cisjordanie. La décision concerne aussi l'Egypte, qui avait administré la bande de Gaza de 1948 jusqu'à la guerre des Six Jours, en 1967. Un mois après Rabat, l'OLP est invitée à prendre part à un débat de l'ONU sur la Palestine. Le 13 novembre 1974, Yasser Arafat prononce son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU à New-York. C'est la première fois, à l'exception du pape Paul VI, qu'une personnalité ne représentant pas un gouvernement membre de l'organisation internationale est autorisée à s'adresser à l'Assemblée générale. Aucun leader d'un mouvement de

libération n'a été, jusqu'à présent, invité par l'Assemblée générale et l'apparition dans ce contexte du leader palestinien est un événement historique. Le chef de l'OLP y plaide pour une Palestine laïque et démocratique où Juifs, Musulmans et Chrétiens vivraient en bonne harmonie et il conclut son discours par la formule célèbre : « Je suis venu avec un rameau d'olivier dans une main et un fusil révolutionnaire dans l'autre main. Ne laissez pas tomber le rameau d'olivier ». Il rappelle également : « Nous respecterons la religion juive : elle est une part de notre héritage », refusant d'introduire une dimension religieuse dans le conflit. Ce discours, qui annonce implicitement la reconnaissance d'Israël, permet un rapprochement entre Israéliens et Palestiniens.

### **1.3.3.- Premier dialogue israélo-palestinien en France**

Les premières rencontres israélo-palestiniennes seront initiées en France par Henri Curiel, Juif communiste fondateur du réseau tiers-mondiste Solidarité. Il contribue, en juillet 1976, à réunir dans la banlieue parisienne un émissaire d'Arafat, Issam Sartouï, et, du côté israélien, le général Mattityahou Peled et le journaliste Uri Avneri. La rencontre se déroule sous l'égide de l'ancien président du Conseil, Pierre Mendès France. Fin août, une nouvelle rencontre a lieu en présence de délégations plus étoffées. Issam Sartouï souhaite alors la présence de Pierre Mendès France : « Le fait que Mendès appartint à la foi juive était aussi considéré par nous comme un facteur potentiellement positif », commentera par la suite Sartouï<sup>4</sup>. Au terme d'une série de réunions, dont certaines auront lieu dans la maison de campagne de Mendès France, la partie palestinienne fait la proposition d'une paix en deux étapes. Dans un premier temps, les Palestiniens feraient une déclaration de non-belligérance en échange d'un Etat palestinien sur les territoires occupés en 1967. Dans un deuxième temps, on en viendrait à un véritable traité de paix, à la définition de frontières et à la solution du problème des réfugiés. Dix-sept ans avant les accords d'Oslo, l'OLP se déclare donc prête à reconnaître Israël. Malheureusement, plusieurs quotidiens israéliens publieront des fuites des conversations. Quelques jours plus tard, des bâtiments de la marine israélienne arraisonneront des bateaux civils, arrêtant des Palestiniens qui seront livrés aux milices chrétiennes libanaises, engagées dans une guerre totale contre les Palestiniens.

---

<sup>4</sup> Pierre Bayle, Les relations secrètes israélo-palestiniennes, Balland, Paris, 1983.

## **DEUXIEME PARTIE : LA FRANCE ET LE SAUVETAGE DE L'OLP (1980-1989)**

Si l'élection de François Mitterrand marque une rupture sur le plan de la politique intérieure, le président socialiste va veiller à poursuivre avec clairvoyance la politique de ses prédécesseurs au Proche-Orient. Alors qu'il avait montré une solidarité sans faille envers le peuple juif au moment de la création de l'Etat d'Israël, François Mitterrand va œuvrer continuellement pour la reconnaissance mutuelle entre les peuples israélo-palestiniens et leurs représentants. La légitimité acquise vis-à-vis de l'Etat hébreu lui permettra de peser sur les événements du Proche-Orient.

### **2.1.- MITTERRAND ENTRE ISRAEL ET PALESTINE**

François Mitterrand deviendra en 1982 le premier président de la République française à se rendre en Israël, réalisant une promesse de sa campagne électorale et l'aboutissement de sa longue amitié pour le peuple juif.

#### **2.1.1- Le conflit israélo-palestinien dans la campagne électorale française**

Seul des quatre présidentiables français à avoir soutenu sans réserve les accords de Camp David de 1979, François Mitterrand s'engage, en cas de succès électoral, à visiter Israël durant la première année de son mandat, ce qui génère une forte inquiétude chez les ambassadeurs arabes. La campagne présidentielle se polarise bientôt entre le président sortant et le dirigeant socialiste. Mitterrand évoque systématiquement la photographie supposée montrant le chef de l'Etat observant Israël aux jumelles depuis un fortin militaire jordanien en mars 1980. L'Elysée ne nie pas la réalité de l'événement mais son lieu : en fait, il s'agirait d'un cliché du président de la République assistant à une course de chameaux en 1977 dans le désert saoudien. Le second tour de l'élection présidentielle s'annonce particulièrement indécis. Le débat télévisé du 5 mai 1981 n'en est que plus tendu. En conclusion de l'émission, le premier secrétaire du PS, sûr de son avantage sur le dossier israélo-palestinien, offre le reste de son temps de parole au chef de l'Etat pour qu'il s'explique sur deux points : son hostilité à Camp David et la photographie le montrant en

train de regarder Israël aux jumelles. Giscard d'Estaing a, lui, entre les mains une déclaration de Mitterrand sur l'Etat palestinien et rappelle avec hauteur qu'il n'a, pour sa part, jamais employé de tels termes, mais s'est contenté de reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Cet épilogue d'un débat crucial reste le meilleur symbole de l'importance prise par la question du Proche-Orient dans la politique intérieure française.

### **2.1.2- Le discours de François Mitterrand devant la Knesset**

François Mitterrand réalise sa première grande action diplomatique lors de son invitation à la Knesset, le Parlement israélien, en mars 1982. Ce voyage officiel en Israël a fait l'objet de deux reports successifs à la suite du raid israélien contre le réacteur nucléaire irakien de Tammuz (un réacteur livré par la France), trois semaines après son investiture, et de l'annexion du Golan par Israël en décembre 1981.

L'Elysée présente le voyage présidentiel en Israël comme « un geste politique de dimension historique ». Car François Mitterrand entend bien inscrire sa visite dans l'Histoire : il devient le premier président de la République française à se rendre dans l'Etat hébreu, et il faut remonter à 1250 pour trouver un chef d'Etat français – Louis IX, le futur Saint Louis – qui se soit rendu en Terre sainte. Le 4 mars 1982, François Mitterrand présente devant la Knesset sa vision du Proche-Orient. Mais il séduit d'abord son auditoire : « Comment l'OLP, par exemple, qui parle au nom des combattants, peut-elle espérer s'asseoir à la table des négociations tant qu'elle dénierait le principal à Israël, qui est le droit d'exister et les moyens de sa sécurité ? ». Pourtant, le président français ajoute aussitôt : « Le dialogue suppose que chaque partie puisse aller jusqu'au bout de son droit, ce qui, pour les Palestiniens comme pour les autres, peut, le moment venu, signifier un Etat ». L'évocation de « l'Etat palestinien » dans cette enceinte solennelle est sans précédent pour un chef d'Etat occidental. François Mitterrand a également veillé à ne prononcer aucun des mots qui auraient pu évoquer une situation coloniale : occupation, colonisation ou évacuation. Au cours des mois précédents, l'incertitude avait régné sur le sens même de cet Etat palestinien et de ses contours : « On discute : Jordanie, Cisjordanie, ce sont les négociateurs qui décideront » avait négligemment indiqué François Mitterrand en novembre 1981, favorisant la vision annexionniste de la droite israélienne. Claude Cheysson était lui, beaucoup plus précis : « Un Etat palestinien doit être créé dans les territoires occupés qui doivent être évacués par Israël, conformément à la résolution 242 de

l'ONU à laquelle nous souscrivons », avait-il affirmé au cours d'un voyage à Abou Dhabi, en février 1982.

François Mitterrand, grâce à une diplomatie prudente mais déterminée, a renforcé les liens franco-israéliens tout en prenant en considération les intérêts des représentants du peuple palestinien. Son amitié pour le peuple juif lui permettra de mettre tout en œuvre dans le conflit libanais pour éviter la disparition de l'OLP.

## **2.2.- LA FRANCE DANS LE CONFLIT LIBANAIS**

Durant les deux années du conflit libanais, François Mitterrand va prendre des risques importants pour préserver l'honneur palestinien dans un pays où la France a longtemps son mandat, et où elle conserve de nombreux intérêts. Malgré les attaques de certains dirigeants israéliens, le président français ne reniera rien de son amitié pour Israël et limitera sans doute les excès de l'Etat hébreu.

### **2.2.1- L'opération « Paix en Galilée »**

Quinze mois après la visite de Yasser Arafat à Paris, François Mitterrand se trouve confronté à la réalité du terrain lors de la tragédie libanaise. Le 6 juin 1982, Israël lance une grande offensive terrestre et aéroportée sur le sud du pays. Officiellement, l'opération « Paix en Galilée » est destinée à assurer la sécurité du nord d'Israël. Très réticent à se prononcer sur l'invasion, François Mitterrand se borne à « déplorer l'intervention israélienne sur le territoire du Liban » tout en y voyant « une évolution prévisible dans les relations directes d'Israël et du Liban ». Face à l'avancée des troupes israéliennes, les Casques bleus français ne peuvent s'interposer du fait de la brièveté des délais, de l'imbrication du contingent français avec les Casques bleus nigériens et surtout de l'ambiguïté des ordres de l'ONU, n'autorisant le recours à la force qu'en cas de « claire légitime défense ».

Israël apparaît déterminé à profiter des déchirements provoqués par la guerre civile pour éradiquer militairement, politiquement et physiquement toute la résistance palestinienne présente au Liban. En moins de sept jours, l'armée israélienne est dans Beyrouth-Est,

partie chrétienne de la ville. La Syrie, dont l'aviation est décimée, se désengage progressivement de la guerre israélo-palestinienne en maintenant un contingent de 3500 hommes à Beyrouth-Ouest et elle accepte un cessez-le-feu avec Israël le 11 juin 1982. A partir du 15 juin, le siège de la partie musulmane de Beyrouth commence, face à l'OLP et aux phalangistes musulmans libanais. Yasser Arafat promet aux envahisseurs de « faire de Beyrouth un Stalingrad arabe ». Les moyens les plus extrêmes sont employés pour faire céder la résistance palestinienne, au mépris de la vie des civils, en particulier par un blocus de la nourriture et par la destruction des ressources en eau.

### **2.2.2- La crise franco-israélienne et la résolution franco-égyptienne**

Le 9 juillet 1982, une déclaration de François Mitterrand en visite à Budapest provoque une spectaculaire crise franco-israélienne. Le chef de l'Etat s'était rendu le 3 mai 1982 à Oradour-sur-Glane et, à une question d'un journaliste d'une agence de presse palestinienne, sur les « Oradour » perpétrés au Liban, sa réponse est réfléchie : « Le propre des interventions militaires, lorsqu'elles rencontrent une résistance, c'est de provoquer, comme vous dites, des « Oradour ». Pas plus que je n'ai accepté l'Oradour provoqué par l'occupation allemande en France, pas plus je n'accepterais les éventuels « Oradour » qui obéissent à la même terrible logique, y compris à Beyrouth ». Pour François Mitterrand : « La France est présente au Proche-Orient comme elle le doit, selon son Histoire ».

Le 15 juillet, François Mitterrand reçoit une délégation ministérielle de la Ligue arabe qui comprend Farouk Kaddoumi avec à ses côtés le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie et des Emirats arabes unis. L'entretien est qualifié par Kaddoumi de « très positif » et même si le porte-parole de l'Elysée souligne que cette entrevue n'implique pas un « changement de la politique française au Proche-Orient », c'est la première fois qu'un responsable de l'OLP est reçu à Paris au niveau présidentiel.

Mais le point d'orgue de la campagne diplomatique de la France au Proche-Orient est le dépôt, le 28 juillet 1982, d'une résolution franco-égyptienne au Conseil de sécurité de l'ONU. Selon le texte, trois principes doivent fonder une paix durable au Proche-Orient : « le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région conformément à la résolution 242 » ; « les droits nationaux légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique », l'OLP devant être associée aux négociations ; enfin « la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties concernées ». Par rapport à la résolution 242 qui réduisait la question palestinienne à un problème de réfugiés, la résolution franco-égyptienne ajoute la dimension nouvelle des

droits nationaux du peuple palestinien. Le 29 juillet, le projet franco-égyptien vient en discussion au Conseil de sécurité mais son examen est reporté *sine die* pour obtenir l'adoption de la résolution 515 qui « exige que le gouvernement israélien lève immédiatement le blocus de la ville de Beyrouth » puis de la résolution 516 qui décide l'envoi d'observateurs de l'ONU à Beyrouth. Face au risque d'un veto américain, le projet franco-égyptien échoue et ne pourra pas être réactivé. Il deviendra une référence symbolique, témoignage de l'autonomie et de l'inventivité de la démarche française au Proche-Orient. Mais cette résolution virtuelle illustre aussi l'impuissance d'une diplomatie pourtant pleinement mobilisée.

### **2.2.3.- Le sauvetage d'Arafat à Beyrouth et Tripoli (Liban)**

Devant cette surenchère, la France prend bientôt l'initiative de proposer l'intervention d'une force d'interposition internationale. Après de longues tractations, marquées par les rivalités franco-américaines, un premier déploiement d'observateurs de l'ONU se heurte, début août 1982, à l'obstruction militaire israélienne. Ce n'est que le 21 août 1982 qu'une force d'interposition, dont le plus fort contingent est français, peut se déployer dans Beyrouth et commencer l'évacuation des *fedayins*. En dix semaines, l'offensive israélienne fera 25000 morts, selon les chiffres officiels du ministère libanais de l'Intérieur. Le 30 août, Yasser Arafat quitte « Beyrouth la courageuse, la noble, la sincère », protégé par des légionnaires français et accompagné de l'ambassadeur de France. Fier de n'avoir pas été vaincu, le chef de l'OLP échappe ainsi in extremis à Ariel Sharon et embarque à bord d'un navire grec, l'*Atlantis*, qui se dirige vers Athènes sous escorte française et américaine. Au cours de ces journées dramatiques, Français et Israéliens ont à plusieurs reprises frôlé l'incident direct. L'engagement français qui a permis l'évacuation de 14700 combattants dont 8500 *fedayins* de l'OLP, 2600 membres de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) et 3600 soldats syriens, prend cependant fin quelques jours après le départ de Yasser Arafat. Et, malgré les avertissements lancés par les Palestiniens qui craignent pour la vie des réfugiés laissés sans défense, Ariel Sharon laisse les phalangistes chrétiens d'Elie Hobeika entrer dans les camps de Sabra et de Chatila, au sud de Beyrouth, au lendemain du retrait du dernier soldat français. La répression des phalangistes est particulièrement meurtrière et mille à mille cinq cents Palestiniens sont massacrés à quelques encablures du poste du général israélien Sharon, positionné avec son état-major dans l'un des immeubles situés en surplomb des camps. Rappelons que 400000 Israéliens manifesteront, le 25 septembre 1982, à Tel Aviv, en mettant en cause Begin et Sharon dans

les massacres de Sabra et Chatila et qu'une commission gouvernementale d'enquête conclura à la responsabilité indirecte israélienne et à la responsabilité personnelle d'Ariel Sharon, qui sera finalement contraint de quitter le ministère de la Défense.

Un an plus tard, le 20 décembre 1983, la marine française procédera à une nouvelle évacuation de combattants « arafistes ». En un jour, sous la vigilance ostensible de l'aviation israélienne, 4300 Palestiniens, dont quelques centaines de femmes et d'enfants, seront évacués sur cinq bateaux grecs tandis qu'une dizaine de navires de guerre français assureront leur protection. Ces *fadayins* avaient soutenu à Tripoli (Nord-Liban) un siège difficile, résistant à une double offensive syrienne et israélienne.

A la fin du conflit libanais, François Mitterrand considère toujours que le chef de l'OLP n'a pas accompli les gestes nécessaires en direction d'Israël pour devenir un interlocuteur valable mais l'essentiel est pour lui que le Liban entame sa reconstruction et que le processus de paix soit relancé. François Mitterrand, en contribuant directement à sauver Yasser Arafat de la mort probable à laquelle le vouait le général Sharon, a réussi à transformer un chef de guerre en interlocuteur politique.

### **2.3.- LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'OLP PAR LA FRANCE**

Les deux sauvetages de Yasser Arafat au Liban par les armées françaises vont permettre à François Mitterrand de favoriser la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'OLP, préalable nécessaire à l'émergence de négociations. La visite de Yasser Arafat à Paris en 1989 marque une étape importante pour la diplomatie française.

#### **2.3.1.- La délégation générale de la Palestine remplace le bureau de l'OLP**

Le 5 janvier 1989, François Mitterrand franchit un nouveau pas symbolique à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse. Remarquant que « s'il n'y a pas de patrie palestinienne aujourd'hui, il y a comme une renaissance de la nation palestinienne », il affirme que « la proclamation de l'Etat de Palestine a modifié la situation et l'OLP a rendu possible ce qui se passe aujourd'hui ». Il annonce dès lors la transformation du bureau de

l'OLP à Paris en « délégation générale » de Palestine sur le modèle du statut déjà accordé à la délégation générale du Québec. Les immunités dont jouissait depuis 1975 le représentant de l'OLP s'accompagnent désormais de privilèges fiscaux et douaniers. Ainsi élevé au rang de premier « délégué général » de Palestine, Ibrahim Souss ne cache pas sa satisfaction : « La France reconnaît la nécessité et l'idée d'un Etat palestinien, mais ne peut pas accorder la pleine reconnaissance tant qu'il n'y a pas d'effectivité du gouvernement sur le territoire, et aussi tant que l'Etat palestinien n'a pas signé la convention de Vienne qui gère les échanges diplomatiques entre les Etats. Si l'on considère leurs normes juridiques, les Français ont donné le maximum<sup>5</sup> ». Mais, au-delà de cette promotion protocolaire, c'est la conclusion de François Mitterrand, le 5 janvier 1989, qui est la plus prometteuse pour l'OLP : « Il faudra bien que les peuples d'Israël et de Palestine cohabitent un jour en voisins ».

### **2.3.2.- Arafat en visite officielle à Paris**

Plus rien ne s'oppose à la venue officielle du chef de l'OLP à Paris puisque la condition posée par François Mitterrand - la reconnaissance d'Israël - a été remplie lors du Conseil national palestinien d'Alger, en novembre 1988. L'événement a lieu les 2 et 3 mai 1989 et correspond à la première visite officielle de Yasser Arafat dans un pays occidental membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés au Caire en janvier 1974 mais, à Paris, la charge symbolique de l'événement va transformer Arafat en chef d'Etat sans Etat. François Mitterrand a dû, en la circonstance, résister à une forte opposition de la communauté juive. Ayant appris le 18 avril 1989 la prochaine visite du leader palestinien, l'ambassadeur d'Israël avait immédiatement fait part de sa « très vive émotion ». Alors président du CRIF, Théo Klein parle d'un « état d'émotion et d'excitation indescriptible<sup>6</sup> » au sein de la communauté. Mais le président français passe outre, d'autant plus qu'il sait qu'il a le soutien de l'opinion publique.

Dès son arrivée en France, François Mitterrand reçoit Yasser Arafat durant une heure et demi en tête à tête à l'Elysée. Peu après, un communiqué, dont chaque terme a été soigneusement pesé, est publié. François Mitterrand a reçu Yasser Arafat en tant que « président du comité exécutif de l'OLP » et du fait des gestes accomplis par l'OLP à Alger. La « reconnaissance de ses droits » et le « renoncement à toute forme de terrorisme » représentent des « conditions qui s'inscrivent dans la logique » du discours

---

<sup>5</sup> Revue d'études palestiniennes, n°40, été 1991.

<sup>6</sup> Jacques Attali, Verbatim, tome 3, Fayard, Paris, 1995.

prononcé par le chef de l'Etat devant la Knesset en mars 1982 : « Au cours de l'entretien, M. François Mitterrand a noté que le maintien en vigueur de la charte de l'OLP, adoptée en 1964, était contraire, sur des points importants, au programme politique adopté le 15 novembre 1988 par le Conseil national palestinien d'Alger, et qu'il convenait, à ses yeux, de mettre les choses au net ».

Dans sa conférence de presse en compagnie de Yasser Arafat, François Mitterrand remet une nouvelle fois en perspective les deux pôles de sa politique : « En 1947, nous avons reconnu l'Etat d'Israël et nous sommes restés fidèles à cela. [...] La réalité politique est que nous avons reconnu un Etat, et pas nécessairement sa politique. Cet Etat existe. C'est en 1982 que je suis allé en Israël. Les Israéliens n'ont pas écouté ce que je disais, ils ne voyaient que l'image. Les arabes aussi. Alors que j'ai dit en Israël que les Palestiniens ont droit à une patrie. [...] Israël doit sentir à la fois que la France est très vigilante pour sa sécurité et qu'elle reconnaît le droit des Palestiniens à une patrie. [...] Israël doit sentir à la fois que la France est très vigilante pour sa sécurité et qu'elle reconnaît le droit des Palestiniens, peuple exilé, à revenir sur leur sol ». François Mitterrand avouera également : « La France a reçu Arafat un peu tard, après que l'ait reçu l'ensemble des pays communistes, après que l'ait reçu l'ensemble des pays non alignés, bien entendu l'ensemble des pays arabes, un grand nombre de pays d'Amérique latine, plusieurs pays d'Europe comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie, et la haute autorité spirituelle du Vatican ». François Mitterrand veille à ne pas prononcer le mot « Etat » et lui préfère le terme de patrie, juridiquement imprécis. En revanche, la référence à un droit au retour est explicite et Mitterrand s'attache à suivre à la lettre les résolutions de l'ONU.

### **2.3.3.- La charte est caduque**

Après sa réception à l'Elysée, Yasser Arafat a une longue réunion de travail au Quai d'Orsay avec Roland Dumas. Les différents volets de la coopération franco-palestinienne sont abordés, puis le chef de la diplomatie française, brillant juriste, suggère au président palestinien de constater la « caducité » de la charte de l'OLP de 1964 qui prévoit la destruction d'Israël. L'adjectif « caduc » est l'objet de longs échanges : le terme présente l'avantage d'une clarté indiscutable en français, il rend compte de la situation inédite créée par une assemblée palestinienne invalidant des points fondamentaux de sa charte fondatrice, et il répond à la demande de François Mitterrand.

Mais Yasser Arafat a réservé sa surprise diplomatique pour le journal télévisé de TF1 où il intervient depuis l'Institut du monde arabe. Dès la première question de Catherine Jentile,

consacrée à la charte de l'OLP, il répond : « Il faut que cela soit clair. J'ai été élu sur un programme politique qui se fonde sur la base de deux Etats. Quant à la charte, il y a une expression française pour cela ». Et d'ajouter en français : « C'est caduc ». Le mot sera commenté par l'ensemble des médias internationaux. Dans une autre interview à Europe 1, Arafat affirmera également : « Je suis prêt à débattre même avec Sharon, bien qu'il ait voulu m'assassiner. Tant qu'il parle au nom d'Israël, qu'il est élu par les Israéliens, c'est un interlocuteur valable ».

En déclarant « caduc » la charte palestinienne, Arafat met en adéquation les textes constitutifs de l'OLP avec la reconnaissance d'Israël et donne un caractère officiel à une position que ses émissaires ont défendue au cours des contacts secrets des années 1970. Le leader palestinien a sans doute tiré au cours de ce voyage à Paris les conséquences ultimes du tournant de 1967, lorsque la défaite arabe et l'occupation des territoires de Cisjordanie et de Gaza ont tracé les lignes d'une solution politique pour la coexistence de deux Etats. Il se démarque ainsi de ceux qui forment le front du refus au sein de l'OLP, comme Georges Habache, le chef du FPLP.

La visite officielle de Yasser Arafat à Paris marque l'apogée de la diplomatie française vis-à-vis de l'OLP. Depuis son sauvetage à Beyrouth jusqu'à sa reconnaissance de la caducité de la charte, le leader palestinien a opéré un redressement remarquable et réussi à créer les conditions nécessaires aux négociations qui aboutiront aux accords d'Oslo en septembre 1993.

### **TROISIEME PARTIE : LA FRANCE IMPUISSANTE (1989-2006)**

Malgré des succès diplomatiques épisodiques, la France va perdre progressivement de l'influence au Proche-Orient en raison du soutien de Yasser Arafat à l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes et de la radicalisation du conflit dans les territoires palestiniens à compter de la deuxième *Intifada* en 2000.

### **3.1.- DE LA GUERRE DU GOLFE AUX ACCORDS D'OSLO**

Malgré les incompréhensions franco-palestiniennes créées par la première guerre du Golfe, la France, écartée des négociations secrètes des accords d'Oslo, va néanmoins apporter une aide remarquée dans leur signature, grâce aux relations de confiance entretenues par François Mitterrand avec Shimon Peres.

#### **3.1.1.- Première guerre du Golfe : la déception française**

Le 2 août 1990, l'armée irakienne envahit le Koweït. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte peu après la résolution 660, qui condamne fermement l'intervention de Bagdad. Le conseil ministériel de la Ligue arabe exige le lendemain le « retrait inconditionnel et immédiat » des troupes irakiennes hors de l'Emirat, l'OLP votant contre cette résolution. Outre les liens de plus en plus étroits entre Saddam Hussein et Yasser Arafat, la centrale palestinienne ne veut apporter aucun soutien au Koweït, un des Etats du Golfe les moins généreux à son endroit. L'OLP espère surtout que l'intervention irakienne va changer le rapport de forces au Proche-Orient et y affaiblir les alliés des Etats-Unis, au premier rang desquels Israël. Bien que l'entourage de Yasser Arafat le mette en garde contre ce pari hasardeux, le chef de l'OLP va persister dans son alignement sur Bagdad. La crise du Koweït va ainsi durablement affecter la relation franco-palestinienne. L'émotion de l'alignement de l'OLP sur Bagdad s'est aggravée d'une erreur stratégique majeure de la direction palestinienne qui, au moment où l'URSS disparaît, s'est rangée dans le camp des perdants. La diplomatie française s'estime pour sa part très mal récompensée de ses efforts persistants envers l'OLP. Comme à l'été 1982, les Etats-Unis refusent, durant l'automne et l'hiver 1990-1991, tout transfert à l'ONU du dossier palestinien.

#### **3.1.2.- Négociations secrètes à Oslo**

Les accords d'Oslo sont l'aboutissement de longues discussions secrètes qui débutent à Oslo, à l'été 1992, parallèlement aux négociations de paix officielles. Les premières rencontres regroupent trois Israéliens : Yossi Beilin et les chercheurs Yaïr Hirschfeld et Ron Pundak, deux Palestiniens : l'économiste de l'OLP Ahmad Qoreï (Abou Ala) et

Yasser Abd Rabbo, et deux Norvégiens : le ministre des Affaires étrangères Johan Jørgen Holst et Tørje Roed Larsen.

Vingt rencontres auront lieu, totalisant deux cents heures de discussion, de janvier à août 1993, alors que l'équipe du nouveau président démocrate Bill Clinton vient d'être investie. Les Israéliens, qui ont initié ces rencontres, se sentent vivement encouragés par les déclarations de François Mitterrand en Israël fin novembre 1992, lorsque le président de la République française déclare au cours d'une conférence de presse que l'OLP est le « seul interlocuteur possible », ajoutant même : « Des quelques contacts que j'ai eus avec d'autres Palestiniens, j'ai conclu que, jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas d'autre force réelle que l'OLP qui se soit présentée à l'horizon politique. [...] Tant qu'Israël ignorera l'OLP, il ne pourra y avoir de négociations fructueuses avec les Palestiniens. [...] Il me semble qu'un Etat palestinien a été reconnu par les Nations unies lorsqu'a été créé l'Etat d'Israël. L'un de ces Etats s'est constitué, vigoureusement, courageusement, et tant mieux. [...] L'autre Etat est resté en rade. Il me semble qu'il est très difficile à un peuple de vivre d'abord sans patrie, et à un peuple qui vivait dans sa patrie de vivre sans des structures qui lui soient propres, et qui naturellement portent à la constitution d'un Etat ». L'OLP a tout intérêt à de telles discussions qui la valident enfin comme interlocuteur d'Israël. Le choix d'Oslo pour mener ces négociations peut surprendre mais c'est sans doute la discrétion de l'engagement norvégien dans le conflit qui a séduit les parties prenantes. Le 20 août 1993, les négociateurs israéliens et palestiniens Uri Savir et Ahmed Qoreï (Abou Ala), paraphent secrètement à Oslo une « déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autogouvernement ». Yasser Abd Rabbo, membre du comité exécutif de l'OLP, est alors mandaté par Yasser Arafat pour se rendre à Paris où Leila Shahid vient de remplacer Ibrahim Souss comme déléguée générale de la Palestine. Tous deux sont reçus par le secrétaire général du Quai d'Orsay à qui Abd Rabbo présente, au nom d'Arafat, les grandes lignes des négociations secrètes des huit mois écoulés, ainsi que la teneur de la « déclaration de principes ». Le 28 août, Shimon Peres et son homologue norvégien Johan Jørgen Holst, se rendent en Californie pour rendre compte à Warren Christopher, chef de la diplomatie américaine, de l'accord paraphé en Norvège, ainsi que de l'avancement des pourparlers sur la reconnaissance mutuelle.

### **3.1.3.- L'aide de la France aux accords d'Oslo**

Grâce à Yasser Arafat, les autorités françaises ont ainsi été officiellement informées avant même l'administration Clinton de la percée d'Oslo. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher admitra d'ailleurs que l'accord entre l'OLP et Israël, encore inconnu une semaine avant la signature, a été une surprise pour Washington : « Nos service de renseignements sont bons, mais ils ne sont pas parfaits », commentera-t-il lors d'une interview sur une chaîne de télévision américaine.

Les deux pistes des négociations - secrète à Oslo, officielle à Washington - imposent au premier ministre Itzhak Rabin le constat que, quelle que soit la situation, l'OLP est incontournable et qu'elle est la seule en mesure de se porter garante d'un accord. En signe de bonne volonté, Israël fait une proposition qui restera sous le nom de « Gaza d'abord » : la bande de Gaza passerait sous autorité palestinienne, avec le statut de région autonome, avant la signature d'un accord de paix définitif. Arafat accepte à condition qu'à Gaza soit adjoint un territoire de Cisjordanie, en l'occurrence la ville de Jéricho. Israël donnant son accord, on parle alors de « Gaza et Jéricho d'abord ». Mais c'est la complicité ancienne et confirmée entre François Mitterrand et Shimon Peres, qui se rencontrent le 3 septembre 1993 à Latche, qui va permettre au président français de jouer un rôle dans la réconciliation israélo-palestinienne. Le 8 septembre 1993, dans l'hôtel parisien Bristol, les négociateurs Uri Savir et Ahmed Qoreï se retrouvent pour finaliser un accord sur la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP. François Mitterrand salue, sur France 2, « un acte fondateur de paix », œuvre d'« hommes d'envergure », avant de laisser la parole en direct à Shimon Peres depuis Jérusalem et Yasser Arafat depuis Tunis. Shimon Peres précise : « Au cours de ces derniers jours, les négociations étaient guidées par Paris ; c'est là que nous avons conclu les accords avec l'OLP ». Yasser Arafat s'adresse à François Mitterrand en ces termes : « Je vous remercie de tout ce que vous avez fait depuis le début, car c'est vous qui avez commencé à pousser en avant le processus de paix, depuis le début ». François Mitterrand se félicite quand à lui que : « La France, amie d'Israël, a toujours veillée à protéger les Palestiniens lorsqu'ils étaient en proie aux pires malheurs ». Le 10 septembre 1993, la reconnaissance mutuelle devient réalité par l'annonce de l'échange de lettres entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat. François Mitterrand qui avait prôné cette solution de bon sens et de justice depuis 1981, déclarera « avoir eu raison trop tôt. Mais cela n'a pas d'importance ».

Le 21 octobre 1993, François Mitterrand accueille à Paris Yasser Arafat « en qualité principale de représentant de la nouvelle entité territoriale de Gaza et Jéricho », selon les termes de la présidence de la République. Lors d'une conférence de presse, Arafat rappelle les sièges de Beyrouth et de Tripoli, puis évoque l'engagement du président François Mitterrand dans les pires moments de la tragédie palestinienne. Il lui sait gré de n'avoir jamais prêté le flanc aux campagnes de discrédit ou d'exclusion de l'OLP, et d'avoir au contraire défendu la représentativité de la centrale palestinienne quand elle était la plus contestée.

La France a permis que la reconnaissance mutuelle, longtemps évoquée, deviennent réalité depuis la réception de Yasser Arafat à Paris en 1989 jusqu'aux accords d'Oslo en 1993. L'espoir de paix va se heurter aux difficultés de la mise en œuvre sur le terrain du processus de paix.

### **3.2.- DE L'EUPHORIE A L'EMBRASEMENT**

#### **3.2.1.- Le retour d'Arafat à Gaza**

En mai 1994, la bande de Gaza et la ville de Jéricho deviennent les premiers « territoires autonomes » à relever de l'administration de « l'Autorité palestinienne » dirigée par Yasser Arafat qui les visite quelques semaines plus tard. L'accueil à Gaza est historique et les retrouvailles de Yasser Arafat et de son peuple sont suivies en direct dans le monde entier.

Le 6 juillet, le « président de l'Autorité » est de retour à Paris et insiste devant l'UNESCO sur le rôle de la France qui a accueilli « plusieurs étapes des négociations ayant abouti à la signature des accords de paix entre la Palestine et Israël ». Ce discours, prononcé à l'occasion de la remise du prix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix à Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Peres, est suivi d'une déclaration israélo-palestinienne sur l'accélération du processus de paix, avec l'engagement palestinien à réviser au plus tôt la charte de l'OLP. Pour Arafat : « La Palestine, ce phénix, est ressuscitée des cendres de la guerre et d'une injustice historique. Nous sommes conscients des défis qui nous attendent. Après avoir miraculeusement réussi à préserver notre identité nationale, nous nous

consacrons aujourd'hui à la construction de notre patrie ». Les contacts du chef de l'OLP à Paris se focalisent pour l'essentiel sur l'aide accrue que la Communauté européenne s'est engagée à fournir aux Palestiniens : 600 millions de dollars au cours des cinq années à venir. François Mitterrand promet d'agir pour faire doubler cette somme. La situation économique préoccupe en effet Yasser Arafat : « Quand les Anglais ont quitté la Palestine, ils laissaient derrière eux un pays bien organisé, doté d'infrastructures et d'institutions. Alors que les Israéliens quittent les territoires occupés, ils laissent une économie ruinée, sans réelles infrastructures, et dont la principale source de revenus est constituée par les salaires des ouvriers palestiniens travaillant en Israël. L'aide à l'économie palestinienne est cruciale ».

Quelques jours plus tard, Yasser Arafat s'installe définitivement à Gaza où il se révélera impuissant à enrayer la double menace de la colonisation israélienne et du terrorisme islamiste.

### **3.2.2.- Les accords « Oslo 2 »**

Le 28 septembre 1995, Arafat et Rabin signent à Washington l'accord sur la seconde phase de l'autonomie palestinienne (« Oslo 2 »), en présence notamment du président Clinton et du roi Hussein de Jordanie. Cet accord, accompagné de six annexes, définit le retrait israélien des régions à forte population palestinienne, élargit l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et évoque l'élection d'un Conseil palestinien de 88 membres, doté de pouvoirs législatifs et appelé à exercer une autorité exécutive restreinte. L'accord divise la Cisjordanie en trois zones. La zone A, comprenant les principales villes et leurs alentours (3 % du territoire), passe sous autorité palestinienne civile et de sécurité. La zone B, incluant 450 localités et villages palestiniens (24 % du territoire), passe sous l'autorité conjointe israélo-palestinienne. La zone C, englobant les colonies juives, les bases militaires israéliennes et les terres peu ou non peuplées (73% du territoire), demeure entièrement sous contrôle israélien. De son côté, l'OLP s'engage à abroger les articles de la Charte nationale palestinienne niant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Face à deux cents intellectuels palestiniens, Arafat déclarera durant sa visite à Washington : « Ne l'oubliez pas, nous avons gagné quelque chose de très important : notre peuple figure de nouveau sur la carte géopolitique du Proche-Orient. Après l'implosion de l'Union soviétique et la guerre du Golfe, qui a mis – hélas ! – un point final à la solidarité arabe, on a essayé de rayer le groupe palestinien de la carte. Ne pensez pas qu'il est impossible de rayer un peuple de la carte. C'est possible. Les peuples continuent alors à exister, mais

leurs voix ne se font plus entendre. Nous avons, quant à nous, surmonté la crise grâce à l'accord d'Oslo ».

### **3.2.3.- La France et l'opération « Raisins de la colère »**

Après l'espoir suscité par les accords « Oslo 2 », l'opération « Raisins de la colère » au Sud-Liban, en avril 1996, va à nouveau mettre à l'épreuve la diplomatie française. En mars 1996, la situation au Sud-Liban se détériore, alors que les attentats en Israël ont pratiquement cessé. Face aux attaques dont est victime la population israélienne, les généraux de Tsahal présentent au Premier ministre Shimon Peres le plan d'une vaste opération militaire. Il s'agit, grâce à l'aviation et à l'artillerie, de bombarder le Sud-Liban afin que la population remonte vers Beyrouth où l'arrivée de centaines de réfugiés incitera le gouvernement libanais à faire pression sur le Hezbollah. Malgré l'opposition de ses conseillers politiques et dans le souci de montrer son engagement pour la sécurité de son pays, le premier ministre déclenche l'opération « Raisins de la colère », le 11 avril 1996. Le bombardement massif commence tandis que 200000 réfugiés fuient la région. A Beyrouth, plusieurs quartiers généraux du Hezbollah sont attaqués par des hélicoptères de combat israéliens. Le 16 avril, Tsahal, dans l'incapacité de faire cesser les tirs de roquettes quotidiens sur le territoire israélien, attaque l'aéroport international de Beyrouth. Le président français, Jacques Chirac, après un entretien téléphonique avec Rafic Hariri, le premier ministre libanais, décide d'envoyer dans la région son ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette. Le 18 avril, des obus israéliens tombent sur une base des Casques bleus à Kana où de nombreux civils libanais sont réfugiés, tuant 102 personnes dont des femmes et des enfants. Tsahal et le gouvernement israélien présentent des excuses mais les images de Kana rendent délicate la poursuite de l'action de Shimon Peres.

Malgré cette situation difficile, le ministre français des Affaires étrangères Hervé de Charrette, grâce aux relations privilégiées qu'entretient la France avec le Liban et la Syrie, met au point un projet d'accord dont il obtient l'acceptation de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, moyennant quelques modifications. Suivant cet accord, Israël et le Hezbollah s'engagent à ne pas lancer d'attaques depuis des secteurs peuplés de civils. Un comité de contrôle des activités militaires réunissant des représentants israéliens, syriens et libanais, se réunit régulièrement à Nakoura, près de la frontière israélienne, en présence de diplomates français et américains. Un cessez-le-feu est décrété le 27 avril. Au total, 154 civils libanais ont été tués.

Benyamin Netanyahou, en pleine campagne électorale, met habilement à profit l'affaire libanaise tandis que la communauté arabe d'Israël, profondément choquée par les images terribles de Kana, décide de boycotter les élections. Malgré l'aide de la France, Shimon Peres est la principale victime politique de cette opération. Le 29 mai 1996, Benyamin Netanyahou remporte une courte victoire avec 50,4 % contre 49,6 % à Shimon Peres, soit 30000 voix d'écart. La gauche israélienne, qui a négocié les accords d'Oslo, quitte le pouvoir et Israël est désormais dirigé par les principaux adversaires du processus de paix.

Grâce aux relations privilégiées qu'elle entretient avec le Liban, la France a pu obtenir la cessation des attaques israéliennes au Sud-Liban. Mais deux ans après le retour triomphal de Yasser Arafat à Gaza, l'élection de Benyamin Netanyahou marque un arrêt du processus de paix avec les Palestiniens.

### **3.3.- L'IMPUISSANCE DE LA DIPLOMATIE FRANCAISE**

Le Sommet de Paris en octobre 2000 représente la dernière tentative pour la France d'influer sur le conflit israélo-palestinien avant l'élection d'Ariel Sharon en 2001 qui refusera inlassablement d'accorder toute crédibilité à Yasser Arafat et qui choisira d'agir unilatéralement pour le règlement du conflit.

#### **3.3.1.- Camp David et le Sommet de Paris**

Au mois de juillet 2000 se déroule le Sommet de Camp David, négociation à huis clos dans la résidence d'été du président des Etats-Unis, entre Bill Clinton, Ehoud Barak et Yasser Arafat. Malgré les efforts du président américain pour aboutir à un accord avant la fin de son deuxième mandat, les négociations échouent sur le statut de Jérusalem et en particulier sur celui de la mosquée Al-Aqsa, construite sur les ruines du mont du Temple juif.

Le 28 septembre 2000, la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquée provoque le déclenchement de l'*Intifada* Al-Aqsa. Jacques Chirac qualifiera cette visite de « provocation irresponsable qui a déclenché un embrasement prévisible ».

Le 3 octobre, alors que de violents accrochages continuent de se dérouler à proximité de l'ensemble des positions israéliennes en Cisjordanie et à Gaza, les Américains proposent la tenue d'un sommet à Paris, où Madeleine Albright effectue une visite officielle. Contacté, le président Jacques Chirac souhaite vivement apporter sa contribution. Hosni Moubarak, qui a passé plusieurs heures au téléphone avec le président américain et Yasser Arafat, propose que l'accord qui sera conclu à Paris soit signé solennellement à Charm-el-Cheikh, en Egypte. Sa proposition est entérinée par les parties.

Le 4 octobre 2000, le sommet réuni à l'Élysée Ehoud Barak, Yasser Arafat, Jacques Chirac, Hubert Védrine, Bill Clinton et Madeleine Albright. Arafat, soutenu par Chirac, demande la création d'une commission d'enquête internationale afin de déterminer les causes qui ont mené à l'*Intifada* Al-Aqsa. Barak, soutenu par Albright, y est vigoureusement opposé et lance au leader palestinien un ultimatum : « Cessez les violences. Acceptez l'idée d'un règlement proposé par les Américains et concluez un accord valable ». Le directeur de la CIA, Georges Tenet, fait alors remarquer que le problème, pour les autorités palestiniennes, est d'être capable de maîtriser ces foules déchaînées, ce à quoi Barak rétorque : « Il n'y a aucune perte de contrôle ! Deux coups de téléphone d'Arafat, et l'ordre est rétabli ! ». Arafat, furieux, ira jusqu'à quitter la table des négociations avant que Madeleine Albright ne le fasse revenir. Le chef de l'OLP refuse néanmoins d'apposer sa signature sur un simple appel au cessez-le-feu, et continue d'exiger la formation d'une commission internationale. Ce ne sera que tard dans la soirée que Albright, Barak et Arafat parviendront à se mettre d'accord sur les premières mesures concrètes à prendre afin de ramener le calme. Sur le terrain, on compte 74 morts et 2300 blessés du côté palestinien, 3 morts et quelques dizaines de blessés du côté israélien.

### **3.3.2.- L'inflexibilité d'Ariel Sharon**

Ariel Sharon, élu le 6 février 2001, rencontre Jacques Chirac le 6 juillet 2001. Il lui présente son « dossier Arafat », qu'ont préparé les spécialistes du Mossad, du Shin Beth et des renseignements militaires, et qui contient, selon l'entourage du Premier ministre, des extraits de conversations prouvant qu'Arafat est informé des actions terroristes. Jacques Chirac met en garde le Premier ministre israélien contre les dangers d'un affaiblissement d'Arafat. Lors de ses autres visites en Europe, Sharon cherche à stigmatiser l'inaction du président de l'Autorité palestinienne.

La difficulté pour la diplomatie française est le soutien apporté par Georges Bush à l'action d'Ariel Sharon. Ainsi, un an plus tard, lors du sommet du G8, qui se réunit à Kananaskis

(Canada) du 26 au 28 juin 2002, la situation au Proche-Orient domine les entretiens bilatéraux menés en marge de la réunion. Bush accentue ses pressions pour évincer le président palestinien, ce à quoi s'oppose fermement Jacques Chirac, qui précise : « Arafat a été élu démocratiquement, et il faut s'en accommoder. Il appartient naturellement au peuple palestinien, et à lui seul, de choisir ses représentants ». Les autres Européens, les Russes ainsi que les Japonais expriment également des réserves face aux exigences de Bush, et Fred Eckhardt, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, déclare que : « La question de savoir qui devrait diriger le peuple palestinien appartient au peuple palestinien, seul apte à en décider ».

En septembre 2002, Ariel Sharon défie à nouveau le Conseil de sécurité de l'ONU. Alors que la résolution 1435, demandant la levée du siège du QG de Yasser Arafat, est adoptée avec l'abstention des Etats-Unis, Ariel Sharon attendra cinq jours pour décider du retrait de son armée, malgré les condamnations de Jacques Chirac et de Kofi Annan. Yasser Arafat sort alors de la Mouqata'a en esquissant de la main le « V » de la victoire et en saluant les habitants venus à sa rencontre.

Les tensions entre la France et le Premier ministre israélien réapparaissent en 2004. Le 29 juin, au cours d'une visite en Israël, le ministre français des Affaires étrangères Michel Barnier rend visite à Yasser Arafat dans son quartier général de Ramallah, transgressant l'interdit qu'Ariel Sharon veut imposer aux capitales occidentales. Le 19 juillet, le Premier ministre israélien s'adresse depuis Jérusalem aux Juifs de France pour les encourager à émigrer vers Israël et entretient l'image d'une France antisémite. Le 20 juillet, un vote de l'Assemblée générale de l'ONU demande à l'Etat hébreu de modifier le tracé de la barrière qu'il a construite et qui empiète profondément dans les territoires palestiniens. Ariel Sharon accuse la diplomatie française d'avoir activement milité auprès des pays de l'Union européenne pour qu'ils votent la résolution.

Durant plus de quatre ans, jusqu'au retrait unilatéral des troupes israéliennes de la bande de Gaza, Ariel Sharon aura fait preuve d'une grande fermeté vis-à-vis de la communauté internationale, considérant que les intérêts vitaux du peuple israélien étaient menacés par les actions terroristes palestiniennes. Cette attitude a entraîné une détérioration des relations franco-israéliennes et n'a pas permis à la France d'influer sur la situation des Palestiniens au Proche-Orient.

## **CONCLUSION**

La position de la France depuis plus de quarante ans pourrait se résumer à la déclaration de François Mitterrand en 1993, aux côtés de Yasser Arafat et de Shimon Peres : « La France, amie d'Israël, a toujours veillé à protéger les Palestiniens lorsqu'ils étaient en proie aux pires malheurs ». De Charles de Gaulle à Jacques Chirac, la France a toujours considéré que la paix entre Israël et ses voisins arabes devait reposer sur la réconciliation israélo-palestinienne et elle a œuvré sans relâche pour la reconnaissance mutuelle des deux peuples et leurs représentants.

Mais la France s'est longtemps appuyée sur les relations d'amitié qu'elle avait liées avec Yasser Arafat, forte de plus de trente ans d'histoire commune, jusqu'à sa mort à l'hôpital militaire de Percy le 11 novembre 2004. Avec la disparition du chef historique de l'OLP et la formation d'un gouvernement palestinien issu du mouvement Hamas en janvier 2005, une nouvelle ère d'incertitude s'est ouverte dans les territoires palestiniens. La France, par son rôle historique au Proche-Orient et parce qu'elle accueille les communautés israélienne et arabe les plus nombreuses en Europe, doit veiller à conserver une place à part dans la diplomatie de l'Union européenne.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES EN FRANÇAIS

- BARON Xavier, *Les Palestiniens, un peuple*, Le Sycomore, Paris, 1984
- BAYLE Pierre, *Les relations secrètes israélo-palestiniennes*, Balland, Paris, 1983
- BUCAILLE Laetitia, *Gaza : la violence de la paix*, Presses de Sciences Po, Paris, 1998
- CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2003*, Gallimard, 2003
- DUFOUR Pierre, *La France au levant, des croisades à nos jours*, Pygmalion, Paris, 2001
- ENDERLIN Charles, *Le rêve brisé*, Stock, Paris, 2001
- GRESH Alain, *Israël-Palestine. Vérités sur le conflit*, Fayard, Paris, 2001
- KASSIR Samir et MARDAM-BEY Farouk, *Itinéraires de Paris à Jérusalem*, tome 1 : 1917-1958, tome 2 : 1958-1991
- LAURENS Henry, *La question de Palestine*, Fayard, Paris, 1999
- PICAUDOU Nadine, *Le mouvement national palestinien, Genèses et structures*, L'Harmattan, Paris, 1989
- PICAUDOU Nadine, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Complexe, Bruxelles, 1997
- SIEFFERT Denis, *Israël-Palestine, une passion française*, La Découverte, Paris, 2004.

### ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- Revue d'études palestiniennes n°32, 40, 51, 57, 64, 77, 82, 91, Minuit, Paris.
- CHENAL Alain, *La politique française au Maghreb et au Proche-Orient*, Cosmopolitiques, n°5, décembre 1987.

## **TABLE DES MATIERES**

<b><u>INTRODUCTION</u></b>	1
<b><u>1.- LA FRANCE ET LA NAISSANCE DE L'OLP</u></b>	2
<b>1.1.- DE LA REVOLUTION FRANCAISE A LA CONFERENCE DE SAN REMO</b>	2
1.1.1.- L'origine du colonialisme français au Proche-Orient	2
1.1.2.- L'accord Sykes-Picot	3
1.1.3.- La conférence de San Remo	3
<b>1.2.- DE LA CRISE DE SUEZ AU CONSEIL EUROPEEN DE VENISE</b>	4
1.2.1.- De la crise de Suez à la guerre des Six Jours	5
1.2.2.- La France et la guerre des Six Jours	6
1.2.3.- De Gaulle et la controverse sur le peuple juif	7
1.2.4.- La diplomatie française de Pompidou et Giscard d'Estaing	8
<b>1.3.- L'OLP DU CAIRE A L'ONU</b>	10
1.3.1.- L'OLP : naissance d'une identité palestinienne	10
1.3.2.- Arafat à l'ONU	11
1.3.3.- Premier dialogue israélo-palestinien en France	12
<b><u>2.- LA FRANCE ET LE SAUVETAGE DE L'OLP (1980-1989)</u></b>	13
<b>2.1.- MITTERRAND ENTRE ISRAEL ET PALESTINE</b>	13
2.1.1.- Le conflit israélo-palestinien dans la campagne électorale française	13
2.1.2.- Le discours de François Mitterrand devant la Knesset	14

<b>2.2.- LA FRANCE DANS LE CONFLIT LIBANAIS</b>	15
2.2.1.- L'opération « Paix en Galilée »	15
2.2.2.- La crise franco-israélienne et la résolution franco-égyptienne	16
2.2.3.- Le sauvetage d'Arafat à Beyrouth et Tripoli (Liban)	17
<b>2.3.- LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE L'OLP PAR LA FRANCE</b>	18
2.3.1.- La délégation générale de la Palestine remplace le bureau de l'OLP	18
2.3.2.- Arafat en visite officielle à Paris	19
2.3.3.- La charte est caduque	20
<b>3.- <u>LA FRANCE IMPUISSANTE (1989-2006)</u></b>	21
<b>3.1.- DE LA GUERRE DU GOLFE AUX ACCORDS D'OSLO</b>	22
3.1.1.- Première guerre du Golfe : la déception française	22
3.1.2.- Négociations secrètes à Oslo	22
3.1.3.- L'aide de la France aux accords d'Oslo	24
<b>3.2.- DE L'EUPHORIE A L'EMBRASEMENT</b>	25
3.2.1.- Le retour d'Arafat à Gaza	25
3.2.2.- Les accords « Oslo 2 »	26
3.2.3.- La France et l'opération « Raisins de la colère »	27
<b>3.3.- L'IMPUISSANCE DE LA DIPLOMATIE FRANCAISE</b>	28
3.3.1.- Camp David et le Sommet de Paris	28
3.3.2.- L'inflexibilité d'Ariel Sharon	29
<b><u>CONCLUSION</u></b>	31